

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

72
F7
J86.1

JOURNAL DE L'ÉDUCATION

PARAISANT TOUS LES MOIS

Vol. I.

MONTREAL, 1er JANVIER 1880.

No. 1.

AUX LECTEURS.

Voici le premier numéro d'un journal que nous voulons substituer au *Journal de l'Instruction Publique* dont la publication vient de cesser.

Il n'y a pas un état, il n'y a pas une province qui ne possède un ou plusieurs journaux traitant d'une manière spéciale des questions pédagogiques ou relatives à l'organisation de l'enseignement à ses divers degrés. L'instruction du peuple est toujours le grand problème. L'instruction généralisée, vulgarisée, voilà le levier qui soulève le monde, voilà le nerf des luttes modernes. La presse, qui est devenue un des éléments constitutifs des sociétés actuelles, ne pouvait rester étrangère à l'organisation des forces intellectuelles de l'homme : elle a donné son concours à ce mouvement des esprits vers la science, elle s'est mise aux ordres du corps enseignant. Les services qu'elle a rendus la font maintenant considérer comme indispensable.

Dans notre province, le *Journal de l'Instruction Publique* a fait beaucoup de bien ; il a contribué puissamment à établir un courant d'idées justes parmi les instituteurs, et il a toujours été pour eux une ressource précieuse comme moyen de perfectionner leur éducation pédagogique. Nous voudrions continuer cette œuvre.

Il y a deux manières de faire un pareil journal. La première consisterait à donner à cette publication tout l'intérêt qui s'attache aux nouvelles générales, aux informations politiques, aux "faits divers," aux récits des événements, aux critiques des hommes et des choses. La seconde serait de consacrer le journal exclusivement à la pédagogie et aux matières qui touchent à l'enseignement.

Nous adoptons cette dernière manière.

Notre journal n'aura qu'une spécialité ; il sera purement et simplement un journal d'éducation consacré à l'étude de toutes les questions d'instruction publique. Nous n'avons que faire d'adresser aux instituteurs nos appréciations—fussent-elles résumées dans la plus intéressante chronique—sur les agissements de M. de Bismarck ou de M. Gambetta. Le corps enseignant ne trouverait là rien d'utile, rien qui l'aiderait à se perfectionner dans l'art de former et de développer les jeunes intelligences confiées à sa direction.

Avec ce système, nous serons plus utile qu'attrayant, nous le reconnaissons, et nous serons exposés à ce que des esprits superficiels disent que notre publication n'est pas assez intéressante pour qu'on s'y abonne ; mais cette

considération ne peut nous arrêter. Il s'agit de s'entendre sur le mot "intéressant." Notre journal n'aura pas l'intérêt d'une feuille quotidienne traitant de tout un peu ; il aura toujours un grand intérêt pour les spécialistes, pour ceux qui s'occupent d'éducation.

Notre public n'est pas tout le monde, puisque tout le monde ne se consacre pas à l'enseignement. Notre public, c'est le prêtre, qui, obligé de prêcher, de catéchiser, est intéressé à connaître les meilleurs moyens d'arriver aux intelligences et se trouve heureux lorsqu'on lui fournit une ressource nouvelle pour faire pénétrer la vérité dans le cœur du peuple. Il fut un temps où les curés étaient nos seuls maîtres d'école ; ils n'ont pas cessé depuis de travailler au développement de l'instruction publique.

Notre public, c'est l'homme dévoué, c'est la femme courageuse qui se consacrent à l'éducation de nos enfants, qui font de l'enseignement leur carrière, et qui demandent à la pédagogie le secret de bien remplir leur mission et les moyens d'en alléger le fardeau.

Notre public, c'est le législateur qui, appelé à voter des lois sur l'instruction, veut être mis au fait des études qui se produisent de toutes parts sur le sujet.

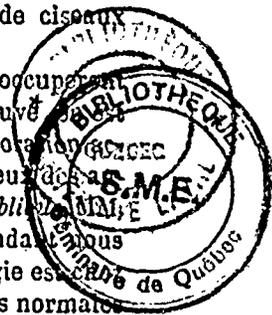
Or, la province de Québec compte environ 180 représentants, 6000 instituteurs et près de 1500 prêtres.

Ce public-là appréciera notre œuvre.

Maintenant, quels moyens prendrons-nous pour exécuter notre projet ? Comment ferons-nous ce journal ?

Nous répondrons franchement :—A coups de ciseaux surtout.

Assurément les articles du crû canadien occuperont une large place dans nos colonnes. La preuve que déjà nous nous sommes assuré la collaboration de plusieurs instituteurs et celle de deux anciens rédacteurs du *Journal de l'Instruction Publique*, A. N. Montpetit et Napoléon Legendre. Cependant nous ne devons pas nous dissimuler que la pédagogie est pour nous un art relativement nouveau. Nos écoles normales n'ont pas encore eu le temps de compléter l'œuvre à laquelle elles sont destinées. Nous avons donc tout intérêt à recourir aux travaux de l'étranger, et c'est dans ce sens que nous promettons de donner aux ciseaux un rôle important dans la composition de ce journal. En deux mots, nous voulons que le *Journal de l'Éducation*, d'une part, traite convenablement les questions d'enseignement que nous pourrions appeler canadiennes, à cause des circonstances où elles se produisent, mais contrairement, d'autre part, assez de matières tirées des publi-



calions étrangers pour devenir avec le temps une petite bibliothèque pédagogique que l'instituteur pourra toujours dans la suite consulter avec profit. Le remarquable article sur le mobilier scolaire que nous publions aujourd'hui est un exemple de ce que nous entendons faire.

Que si l'on nous demande quels principes nous suivrons, nous répondrons que nous adhérons pleinement aux théories suivantes formulées devant le Comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique dans sa séance du 9 octobre 1878 :

" I. L'école a pour but de développer l'enfant dans l'ensemble de ses facultés : 1o le corps, par la gymnastique et l'hygiène ; 2o l'intelligence, en fournissant les notions premières, en éveillant l'esprit d'observation, en provoquant la réflexion ; 3o la conscience, par une discipline sévère en même temps que paternelle, et par l'enseignement des devoirs religieux et sociaux.

" II. La gymnastique comprend, en général, tous les exercices du corps ; l'hygiène des écoles consiste surtout dans la salubrité des locaux, dans la forme des sièges appropriée à la taille des enfants, et dans les récréations fréquentes plutôt que longues.

" III. La meilleure méthode pour inculquer les notions premières, ce sont les leçons de choses c'est-à-dire, faire voir pour faire comprendre. Toute notion inexacte ou mal comprise est nuisible.

" IV. C'est par les exercices de classe que l'on développe l'esprit d'observation, que l'on provoque la réflexion. Le maître doit ménager ces exercices de manière à ne faire appel uniquement ni à la mémoire ni au jugement de l'élève ; par conséquent, il ne doit pas donner au livre une importance trop grande ni le rejeter entièrement. Les revues doivent être fréquentes.

" V. Toutes les matières sont enseignées moins comme connaissance que comme discipline, moins comme destinées à meubler l'esprit qu'à le former. L'enseignement procède du simple au composé, du régulier à l'irrégulier, du connu à l'inconnu, du concret à l'abstrait. Au début, on présente à l'enfant des objets simples et nettement circonscrits ; il apprend à les connaître et à les nommer : on lui en fait l'analyse en observant leur nature et leurs qualités distinctives. On passe de là aux généralisations. La pratique du dessin est l'un des meilleurs procédés de cette méthode."

PÉDAGOGIE GÉNÉRALE.

LE MOBILIER SCOLAIRE (1).

C'est en 1854 seulement qu'est parti des Etats-Unis le signal des réformes à apporter aux mobiliers usités jusqu'alors. Les études inaugurées en Amérique ont occupé ensuite les pédagogues et les médecins des divers pays de l'Europe ; mais, malgré d'importants travaux publiés par les hommes les plus distingués, les résultats obtenus permettaient encore de dire jusqu'à ces derniers temps que la question était toujours pendante, et que la vraie formule de la table scolaire n'avait pas été établie d'une manière satisfaisante.

Construire une table et un banc tels qu'un enfant puisse s'y asseoir commodément et sans danger pour sa santé, afin de lire et d'écrire tour à tour pendant la durée d'une classe, semble au premier abord une chose bien simple ; la question paraît bien claire pour le

moins et susceptible de recevoir facilement une bonne solution, presque déterminée d'avance, à peu près uniforme partout et variable seulement dans quelques détails secondaires.

Étant donné, par exemple, un enfant dont la taille est de 1 mètre 25 centimètres, il semblerait que les proportions des parties essentielles dans tout modèle de table destinée à son usage devraient toujours se retrouver les mêmes à très-peu de chose près, quel qu'en soit le constructeur.

Eh bien, il n'en a jamais été ainsi jusqu'à présent et, à l'heure qu'il est, cet accord entre les diverses tables scolaires, qui devrait résulter de la nature même des choses, n'est encore réalisé nulle part.

Mon intention n'est pas de présenter ici ou d'énumérer et de décrire toutes les variétés de tables-bancs et de faire la critique ou l'éloge de chacune.

Quant à moi, j'ai relevé les mesures de presque toutes ces tables et j'ai ainsi recueilli une rare et curieuse collection de chiffres. Puis j'ai comparé tous ces chiffres entre eux, et le singulier résultat de cette comparaison a été de constater que, sur tant de modèles qui sont censés avoir été étudiés avec quelque soin, il n'y en a pas deux qui offrent des proportions semblables entre leurs parties. C'est ainsi que, pour une même hauteur du banc au dessus du plancher, correspondant nécessairement à une certaine taille des enfants, on trouve le plateau de la table à des hauteurs au-dessus de ce banc offrant entre elles des écarts incroyables, qui vont parfois jusqu'à 12 ou 15 centimètres, et il en est de même de toutes les autres dimensions.

On ne peut guère excepter de cette critique générale que les tables qui ont été adoptées par le Musée pédagogique de Russie et qui ont figuré en 1876 à l'Exposition internationale d'hygiène de Bruxelles, celles du Ministère de l'Instruction publique de Belgique (Fig. 1), celles que le Luxembourg a présentées à l'Exposition universelle (Fig. 2), les modèles actuels de la Ville de Paris (Fig. 3), la table construite par Mile Lecœur pour l'École alsacienne (Fig. 4), et le mobilier de M. Cardot (Fig. 5). Il n'existe pas, en effet, entre les proportions de ces quelques mobiliers, d'écarts considérables.

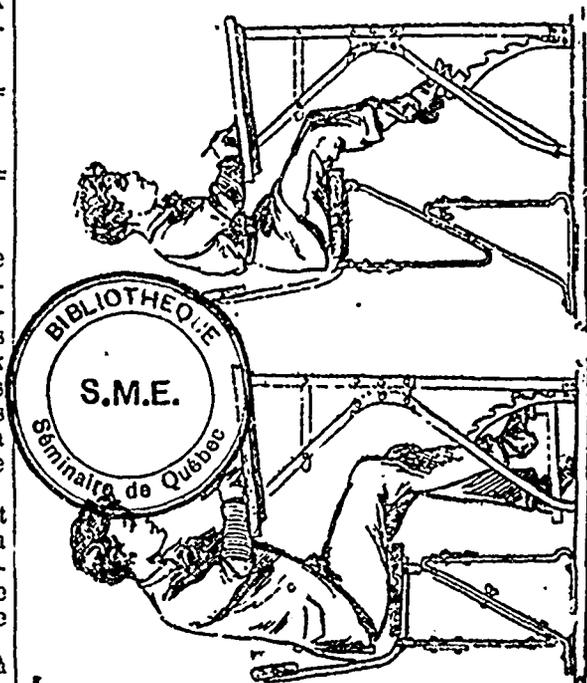


Fig. 1.

(1) Cet article est le résumé de la Conférence faite par l'auteur à la Sorbonne le 27 août dernier.

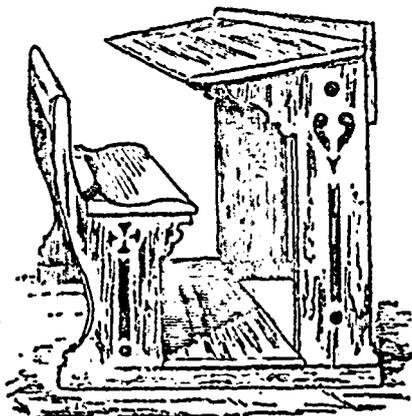


Fig. 2.

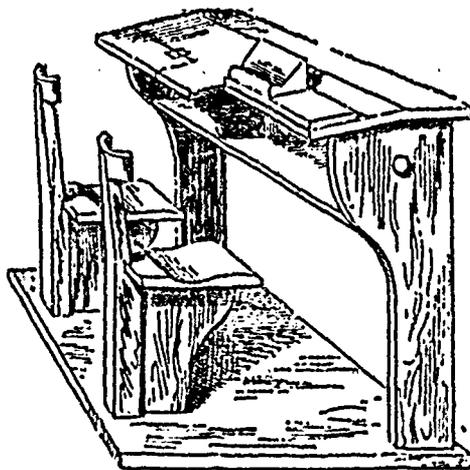


Fig. 3.

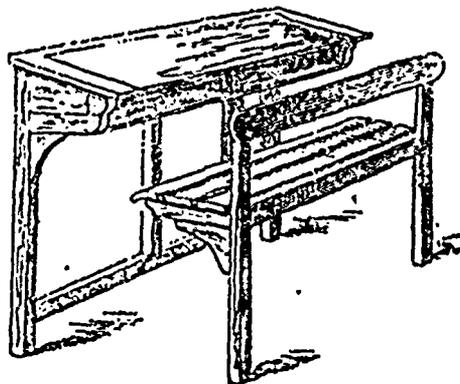


Fig. 4.

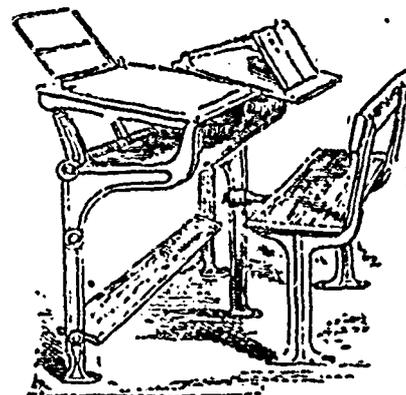


Fig. 5.

Cette concordance suffirait, pour confirmer l'idée qu'en tenant compte de certaines données bien choisies il est possible d'obtenir pour les mêmes tailles d'enfants des solutions à peu près identiques.

Il est certain, en effet, qu'étant donnée la structure générale des enfants, les lois de l'anatomie et de la physiologie, appliquées à la station assise sur une table-banc destinée à la lecture et à l'écriture, peuvent fournir des règles fixes et sûres pour la construction du mobilier scolaire. J'ajoute que l'observation de ces règles est indispensable au bien-être et à la santé de l'écolier, et que l'arbitraire mis à leur place, comme cela arrive si fréquemment, peut produire les effets les plus fâcheux.

Il ne m'appartient pas d'expliquer en détail toutes les causes anatomiques et physiologiques de ces effets déplora-

bles. Je me contenterai de signaler les accidents qui peuvent se produire et qu'il faut éviter, et de montrer qu'ils sont la conséquence inévitable de l'emploi d'une table mal construite.

Les mauvaises tables, il faut l'avouer, ont été jusqu'à présent les plus répandues dans les écoles; il n'est pas un instituteur qui ne les connaisse parfaitement.

La Fig. 6 représente assez exactement le profil d'une table que j'ai vue récemment dans une école et qui n'est pas encore la plus mal disposée que l'on puisse trouver.

Cette table a six places, le banc est sans dossier et se compose d'une barre large de 14 c., de l'arête antérieure de ce banc à l'arête postérieure du pupitre il y a une distance horizontale de 13 c., le pupitre a 25 c. d'arrière en avant, enfin le banc est élevé de 45 c. au-dessus du plancher et l'arête postérieure de la table de 80 c. la

hauteur du pupitre au-dessus du siège est donc de 35 c. Il n'y a aucune exagération à dire que c'est là un véritable instrument de supplice pour nos pauvres écoliers.

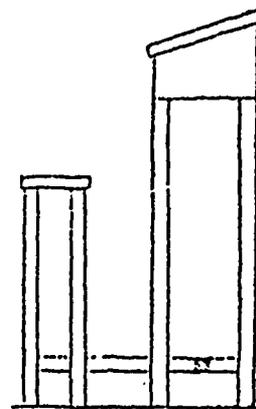


Fig. 6.

L'enfant assis n'a aucun point d'appui en dehors de cette planche étroite sur laquelle il repose; au bout de peu de temps il ne pourra plus s'y tenir droit: séparé du pupitre par un large intervalle, pour y chercher un appui, il s'avancera au bord du banc, se penchera en avant, élèvera ses coudes presque au niveau de ses épaules afin de les poser sur la table; puis, sa tête n'étant plus soutenue, il l'appuiera sur ses deux poings réunis sous son menton; alors l'épine dorsale est courbée en avant, les deux épaules sont relevées au niveau des oreil-

les, et, pour que la tête resté à peu près droite, le cou violemment repoussé en arrière est comme brisé; l'œil enfin ne se trouve plus qu'à 15 centimètres environ du pupitre (Fig. 7). Voilà pour la lecture.

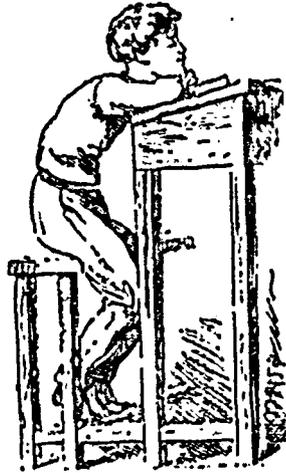


Fig. 7.

S'agit-il d'écrire, l'enfant va encore s'avancer au bord du banc et, afin de ne pas glisser à terre, cherche un soutien sur la table. Mais pour écrire il faut que les mouvements du bras droit restent libres: tout le poids de la partie supérieure de son corps va donc se porter sur le bras gauche, le coude et l'avant-bras posés sur le pupitre, l'épaule gauche relevée et la droite abaissée, et, comme une telle posture n'est pas tenable longtemps, peu à peu le coude et l'avant-bras gauche s'avanceront sur le pupitre, et la tête se renversera sur l'épaule gauche, et en même temps le cou se tordra vers la droite pour que le regard puisse encore rencontrer le cahier placé sous la main droite (Fig. 8). Dans cette position



Fig. 8.

les vertèbres lombaires seront inclinées en avant, les dorsales portées à gauche et les cervicales renversées à droite, la colonne vertébrale formera presque un Z renversé, et l'œil se trouvera à 15 centimètres à peine du cahier.

Il arrivera encore que l'enfant posera son cahier en travers de la table et, se tournant complètement de côté, ne sera plus assis que sur la cuisse gauche: pour écrire il portera tout l'avant-bras droit sur le pupitre et alors le

poids entier de son corps incliné en avant et renversé à gauche sera soutenu par la cuisse gauche sur laquelle il appuiera le coude gauche, la main du même côté étant accrochée par les doigts à l'arête de la table sur le bord du cahier (Fig. 9).



Fig. 9.

Toutes ces postures vicieuses sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de m'y arrêter. Ce qu'il importe de savoir et ce que l'on ne saurait trop signaler, ce sont les dangers auxquels elles exposent nos pauvres enfants. On est souvent porté à attribuer ces mauvaises attitudes à leur mollesse, à leur indolence ou à la négligence des maîtres. La vérité, c'est qu'elles sont l'effet inévitable d'un mobilier scolaire défectueux. L'enfant, dans l'impossibilité d'y trouver sans fatigue une position convenable, est condamné à toutes ces contorsions et elles passent bientôt chez lui à l'état d'habitude. Or, à un âge où le squelette n'est pas encore consolidé, où par conséquent les articulations n'offrent que peu de résistance, elles peuvent promptement devenir un obstacle sérieux au développement normal et la cause de désordres irréparables.

L'estomac, le cœur, les poumons, les intestins, constamment comprimés lorsque le corps est replié sur lui-même, sont gênés dans leur fonctionnement; la santé générale s'en ressent et le résultat final peut être une constitution détériorée pour toute la vie; la taille est déviée, les épaules sont développées inégalement et l'une des deux devient plus volumineuse et plus haute que l'autre; les yeux enfin, regardant sans cesse à des distances trop courtes, sont modifiés progressivement et arrivent au bout de quelque temps à la myopie, qui n'est presque jamais un état que l'enfant apporte en naissant et qui généralement est acquise par l'habitude de voir de trop près pendant les années de séjour à l'école.

En résumé: déviation de la taille, déformation des membres, altération de la santé générale et myopie, telles peuvent être les déplorables conséquences de l'usage d'une mauvaise table scolaire. A quel degré, jusqu'à quel point s'étendent ces conséquences? Quel est le nombre des victimes? C'est ce qui n'a pas encore été observé en France d'une manière rigoureuse. Le docteur Riant toutefois, comme médecin d'écoles dans le département de la Seine, le docteur Dally, qui s'est occupé aussi de l'hygiène scolaire et qui se consacre particulièrement au redressement de toutes ces déformations, et quelques spécialistes, leurs confrères, pourraient sans doute fournir des renseignements à ce sujet; pour ce qui concerne les filles, les couturières savent bien à quoi s'en tenir. Quoi, qu'il en soit, si la question n'a pas er-

ro 610
 étudiée dans notre pays avec toute la précision désirable, personne n'ignore l'importance des fâcheux effets que produisent chez les enfants les mauvaises attitudes lorsqu'elles deviennent habituelles.

M. le docteur Guillaume, de Neuchâtel en Suisse, a publié (1) les résultats de ses observations personnelles à cet égard. Sur 350 garçons, il a rencontré 62 cas de déviation de la colonne vertébrale, et sur 381 jeunes filles, 156 cas à des degrés plus ou moins avancés. De tels chiffres sont effrayants et, en admettant même qu'ils comprennent un certain nombre de déviations très-peu prononcées, ils n'en sont pas moins l'expression d'un fait extrêmement grave : plus de 40 0/0 parmi les filles, et parmi les garçons, près de 20 0/0 seraient devenus contrefaits à l'école.

Le docteur Eulenburg, de Berlin, qui a étudié la même question, déclare que, sur 300 cas de déviation de la colonne vétébrale, 267 doivent être attribués à des causes scolaires, c'est-à-dire près de 90 0/0 de la totalité.

Le docteur Frey, de Zurich, estime que les 2/3 des cas (300 sur 400) proviennent de l'école.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que, si tous les écoliers heureusement ne sont pas voués à sortir de l'école contrefaits ou myopes, il y en a beaucoup qui n'échappent pas au danger des tables mal disposées : ce sont tous les enfants d'un tempérament naturellement maladif, les lymphatiques, les anémiques, et, chez les filles, toujours d'une constitution plus délicate, ce sera quelquefois le plus grand nombre.

Telle est la vérité. La conclusion, c'est qu'il est indispensable que les tables scolaires soient vraiment faites pour l'usage auquel elles sont destinées, c'est qu'il faut à tout prix proscrire celles qui seront reconnues défectueuses, c'est qu'il faut, en matière de mobilier scolaire, renoncer aux solutions de fantaisie, aux combinaisons arbitraires; c'est qu'il faut enfin, pour obtenir la meilleure solution possible, consulter, à côté de l'instituteur, le médecin et, en dernier lieu seulement, l'architecte.

J'ai dit qu'il fallait interroger les médecins; mais, à l'étranger, sinon en France, ils ont déjà répondu, et les conclusions communes auxquelles sont arrivés dans les pays différents tous les spécialistes éminents qui, depuis une quinzaine d'années, ont étudié la question, Schreiber, Passavant, Fahrner, Guillaume, Parow, Eulenburg, Frey, Buchner, Flinzer, Schildbach, Liebreich, etc., ont pu déjà être résumées en quelques formules simples qui contiennent les règles les plus importantes à observer dans la construction des tables scolaires.

Ces formules ont été établies récemment avec le plus grand soin par M. Cardot, ancien adjoint à la mairie du XXe arrondissement de Paris.

Avant d'examiner les modèles de M. Cardot, il importe de savoir d'après quels principes ils ont été construits et de connaître les conditions à remplir, pour qu'une table-banc soit réellement accommodée aux écoliers.

A cet égard tous les hygiénistes sont tombés d'accord.

L'enfant étant assis sur le banc. Il faut que ses pieds reposent en plein sur le plancher, la jambe étant perpendiculaire au sol, la cuisse formant un angle droit avec la jambe et le tronc formant un autre angle droit avec les cuisses (Fig. 10);

Il faut aussi, afin que le poids du tronc ne repose pas tout entier sur une surface d'appui trop restreinte, ce qui amènerait promptement la fatigue, que le banc soit assez profond pour supporter la plus grande partie de la longueur de la cuisse;

Il faut enfin, pour que la partie inférieure de la colonne vertébrale ne soit pas trop chargée par le poids du tronc, que le banc soit muni d'un dossier sur lequel l'enfant trouve

un appui vers la région lombaire. S'il était plus élevé et s'il atteignait les épaules, le dossier gênerait les mouvements du thorax, qui n'aurait plus la faculté de se dé-

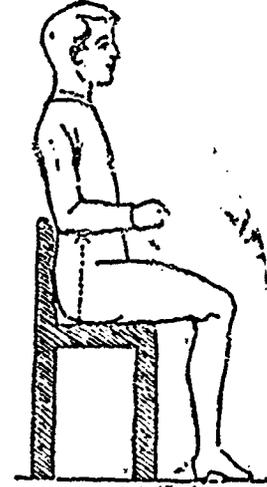


Fig. 10.

placer qu'en s'inclinant en avant ou de côté et ne pourrait jamais, en se portant en arrière, prendre les positions qui sont les plus favorables à la dilatation si salutaire de la face antérieure de la poitrine.

Ces diverses conditions étant connues, pour construire un banc que devrez-vous faire ?

Vous ne songerez plus à imaginer des dimensions de fantaisie : vous prendrez sur l'enfant lui-même les mesures nécessaires.

Après l'avoir fait asseoir sur un siège où il pourra être placé commodément, vous mesurerez d'abord la hauteur de sa jambe (du plancher au-dessous de l'articulation du genou), qui sera exactement la hauteur à donner au banc au-dessus du plancher.

Vous mesurerez ensuite la longueur de la cuisse ou du fémur, afin de déterminer la dimension du banc d'arrière en avant, laquelle devra être supérieure à la moitié et égale aux trois cinquièmes au moins de la longueur mesurée.

Enfin, pour fixer la position du dossier, vous prendrez la hauteur de ses reins au-dessus du siège et, afin d'éviter les erreurs dans cette mesure, vous pourrez choisir comme point de repère le niveau de la saillie des hanches : la hauteur de ce point, correspondant à la partie inférieure de la région lombaire, devra être augmentée de quelques centimètres pour donner le niveau de l'arête supérieure du dossier.

Sur un banc construit de la sorte, l'enfant sera aussi bien assis qu'il est possible, et une station un peu prolongée ne lui fera éprouver aucune fatigue. Sans perdre ses points d'appui sur le plancher, sur le siège et sur le dossier, il pourra faire assez de mouvements pour conserver longtemps la même attitude et ne pas éprouver le besoin d'en chercher une autre à l'aide des contorsions dont nous avons parlé.

Les propositions du banc étant arrêtées, on aura à déterminer de même la position par rapport au banc et les diverses dimensions de la table.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

Soit pour écrire, soit pour lire, l'enfant une fois assis ne devra pas être obligé de se déplacer; il faut qu'il puisse rester appuyé au dossier du banc; il faut que ses deux épaules demeurent constamment sur une même ligne horizontale, ce qui exige que ses deux bras occupent toujours des dispositions à peu près symétriques par rapport à la face antérieure de la poitrine.

(1) Hygiène scolaire. Genève, 1865.

S'agit-il d'écrire (Fig. 11), il faut que, les deux coudes étant portés un peu en avant, les avant-bras un peu relevés rencontrent naturellement la surface du pupitre, sur lequel ils doivent reposer jusqu'à moitié environ de



Fig. 11.

leur longueur à partir du poignet. Il faut enfin que l'inclinaison du pupitre soit entre 15 et 20 degrés pour que, la tête restant droite, le rayon visuel rencontre le cahier sous un angle aussi peu différent que possible de l'angle droit; autrement, la vision sous un angle trop ouvert deviendrait pour les yeux la cause d'un effort pénible, ou bien la tête s'inclinerait de façon à fatiguer promptement les vertèbres cervicales. Ces diverses conditions exactement remplies auront pour conséquence que l'œil se trouvera à environ 25 ou 30 centimètres du pupitre, ce qui est précisément la distance qui convient pour la vision normale.

S'agit-il de lire (Fig. 12), la position doit être la même à peu de chose près; seulement les coudes sont ramenés

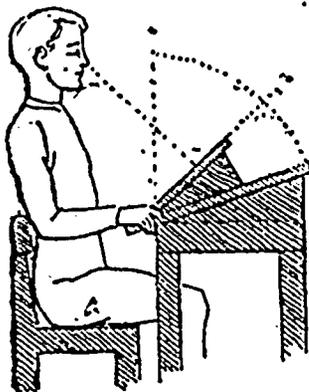


Fig. 12.

dans la même verticale que les épaules et, les deux mains portées à droite et à gauche jusqu'aux bords latéraux du pupitre; il convient que l'enfant, fortement appuyé au dossier, se cambre légèrement en arrière, ce qui, avec l'écartement des avant-bras, permet à la poitrine de se dilater librement. Il faut enfin que le livre soit toujours incliné à 45° pour que le rayon visuel le rencontre perpendiculairement. Il est reconnu que de cette façon la lecture ne produira aucune fatigue pour les yeux qui se trouveront encore placés à 25 ou 30 centimètres du livre.

Du moment où les conditions à remplir sont ainsi déterminées, les dimensions de la table et sa position par rapport au banc sont fixées d'avance. L'arête postérieure du pupitre doit être à un niveau un peu plus élevé que le coude placé naturellement, c'est-à-dire à mi-hauteur

entre le niveau des reins ou de la hanche et celui du creux de l'estomac. Si vous mesurez sur l'enfant assis la hauteur du creux de l'estomac au-dessus du plancher, en rapprochant cette hauteur des mesures déjà prises pour le banc, vous pourrez déterminer exactement la hauteur de l'arête postérieure de la table au-dessus du plancher et du siège, et vous en déduirez les autres dimensions: la hauteur de l'arête antérieure de la table résultera nécessairement de l'inclinaison qui sera adoptée entre 15 et 20°, soit 18 degrés, et de la dimension du pupitre d'arrière en avant, dimension qui devra être fixée entre 35 centimètres pour les plus petits modèles et 45 centimètres pour les plus grands.

Les dimensions de la table étant ainsi obtenues, il ne restera plus à déterminer que sa position par rapport au banc. Rien n'est plus simple; mais avant d'y arriver je dois m'arrêter un instant pour signaler une erreur dans laquelle on est tombé et qu'il sera important d'éviter.

Nous avons vu que, dans le premier modèle que j'ai tracé (Fig. 6), il existait entre la table et le banc un intervalle considérable, et nous avons constaté que c'était là en grande partie la cause des mauvaises positions prises par les écoliers. Cet intervalle, qui a pour mesure la distance horizontale entre l'arête antérieure du banc et l'arête postérieure de la table, avait été réservé pour permettre aux enfants de circuler et de se tenir debout entre la table et le banc, ce qui était utile avec les longues tables à 4, 6, 8, ou 10 places dont on faisait usage; de même qu'il était utile alors que le banc n'eût pas de dossier, afin que chaque enfant pût, en enjambant le siège, entrer à sa place et en sortir sans déranger tous ses camarades. Ces avantages pouvaient être considérés comme nécessaires; mais que d'inconvénients en échange!

Il n'est plus douteux aujourd'hui pour personne qu'un dossier ne soit absolument indispensable; mais cet intervalle entre la table et le banc, cette distance horizontale dont nous avons parlé, est-ce aussi un élément nécessaire? C'est ce que nous allons voir.

Frappés de ses inconvénients, certains constructeurs l'ont d'abord réduite; puis on s'est demandé jusqu'à quel point on pouvait la diminuer. Les réformateurs les plus hardis ont été jusqu'à la supprimer complètement; d'autres ont vu là une exagération et l'ont maintenue quand même en la réduisant à 2, 3, 4, ou 5 centimètres; en même temps quelques novateurs audacieux jusqu'à la témérité soutenaient que la supprimer ne suffisait pas et, dans les modèles qu'ils proposaient, elle était négative, c'est-à-dire que l'arête antérieure du banc se trouvait sous la table au delà de la verticale tombant de l'arête postérieure du pupitre. Bref, ce malencontreux intervalle entre la table et le banc, malgré tous ses inconvénients, a pris une telle importance qu'il en est résulté un sens nouveau du mot "distance."

Aujourd'hui, dans le langage des constructeurs scolaires, *distance* tout court a un sens complet et, comme s'il s'agissait d'une réalité inséparable du mobilier d'école, désigne la *distance horizontale entre le banc et la table*.

Pour juger s'il y a là en effet une réalité quelconque digne de tant d'honneur, qu'y avait-il à faire? Encore ce qu'a fait M. Cardot. Sans s'occuper de cette *distance* qu'il ne voyait pas au nombre des données dont il eût à tenir compte, il a mesuré, sur l'enfant appuyé au dossier du banc, l'épaisseur de son corps d'arrière en avant; à cette mesure il a ajouté quelques centimètres, et la longueur ainsi obtenue a été pour lui la dimension de l'intervalle nécessaire entre le dossier du banc et l'arête postérieure du pupitre.

En effet, lorsque la position de la table est ainsi réglée, les bras se trouvent tout naturellement dans la pose in-

dignée soit pour l'écriture, soit pour la lecture ; le corps de l'enfant n'est pas emprisonné dans un espace trop étroit, tous les mouvements sont libres, l'attitude générale est régulière, sans fatigue, et les contorsions sont rendues inutiles et impossibles. Seulement la distance a disparu : elle est devenue "négative". L'épaisseur du corps d'un enfant de 10 à 11 ans, par exemple, est entre 15 et 16 centimètres ; en ajoutant à cette mesure 3 ou 4 centimètres, on arrive à peine à 20 centimètres pour l'intervalle entre le dossier du banc et l'arête postérieure du pupitre. Or la longueur du fémur chez le même enfant est entre 41 et 42 centimètres et la profondeur du siège doit être au moins les $\frac{3}{5}$ de cette longueur, c'est-à-dire 25 centimètres. D'après ces chiffres, la table couvre nécessairement 5 centimètres de la partie antérieure du banc et il n'y a plus de place possible pour la distance. La conclusion, c'est qu'elle doit être rayée pour toujours du vocabulaire des constructeurs, si l'on veut désormais observer les conditions qui doivent être remplies pour que "la table soit accommodée à l'enfant et non l'enfant accommodé à la table."

Voilà enfin notre table et notre banc construits et leur position, l'un par rapport à l'autre, déterminée.

Pour résumer toutes les explications qui précèdent, j'énumère de nouveau les mesures à prendre sur l'enfant.

Pour le siège :

1^o La hauteur de la jambe prise du plancher au-dessous de l'articulation du genou, donne la hauteur du siège ;

2^o Les trois cinquièmes de la longueur du fémur donnent la profondeur du siège ;

3^o La hauteur des reins au-dessus du siège, prise au niveau de la hanche, donne, augmentée de quelques centimètres, la hauteur de l'arête supérieure du dossier.

Pour la table :

1^o La hauteur du creux de l'estomac au-dessus du plancher, l'enfant étant assis, combinée avec les hauteurs précédentes, donne la hauteur au-dessus du plancher et au-dessus du siège de l'arête postérieure du pupitre ;

2^o L'épaisseur du corps d'arrière en avant, augmentée de quelques centimètres, donne la distance horizontale entre le dossier et l'arête postérieure du pupitre.

C'est donc en tout cinq mesures qu'il faut prendre sur un enfant pour construire une table-banc qui lui convienne.

Ce que nous avons encore à examiner, c'est l'application de ce qui précède à la construction du mobilier d'une classe et d'une école. Nous connaissons la manière de faire une table pour un enfant sur lequel nous pouvons prendre les mesures nécessaires : mais comment disposerons-nous toutes les tables d'une école pour des enfants qui se renouvellent sans cesse ?

Autrefois la question était bien simplement résolue : c'était à l'époque où l'on construisait les tables dont j'ai montré un modèle en commençant (Fig. 6).

Malheureusement, il faut l'avouer, ce qui se faisait alors se fait encore dans beaucoup d'écoles. On se contentait d'un modèle unique pour toute l'école, et des enfants de sept ans étaient assis à la même table et sur le même banc que des enfants de treize et quatorze ans ; de telle sorte que tous les inconvénients résultant des mauvaises dispositions de ce mobilier se trouvaient encore notablement aggravés pour le plus grand nombre des écoliers. Il était impossible d'imaginer un arrangement plus déplorable : c'était à peu près comme si dans un collège tous les élèves, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands, étaient tenus de porter un uniforme fait pour tous sur une seule mesure ; ce serait barbare et ridicule.

Aujourd'hui, nous voulons autre chose et nous avons reconnu qu'il est nécessaire que chaque enfant trouve

dans la classe, sinon une table faite pour lui sur mesure, du moins une table adaptée à sa taille.

Il y a deux moyens d'y parvenir :

Une table régulièrement construite peut être disposée de telle sorte que les hauteurs du pupitre, du siège et de l'appui-pieds, ainsi que la position du dossier, soient rendues variables par la mobilité de ces diverses parties et puissent toujours s'ajuster à la taille de chaque enfant qui s'y placera.

Ce mode de solution a été appliqué par le docteur Liebreich à un meuble de son invention très-ingénieusement conçu, mais dont la disposition est, je crois, trop compliquée pour convenir à nos écoles.

En Belgique, plusieurs constructeurs ont imaginé diverses combinaisons répondant au même objet ; mais aucune ne remplit convenablement les conditions nécessaires.

Dans d'autres pays encore, on a cherché dans la même voie des solutions dont aucune ne paraît satisfaisante.

En France, il y a quelques années, M. Bapterosses (de Briare), appliquait partiellement le même principe à un modèle qui, après avoir été adopté dans les écoles et dans les ateliers industriels de Briare, a été mis à l'essai dans l'école municipale supérieure d'Auteuil. Ce modèle (Fig. 13) est loin de remplir toutes les conditions désira-

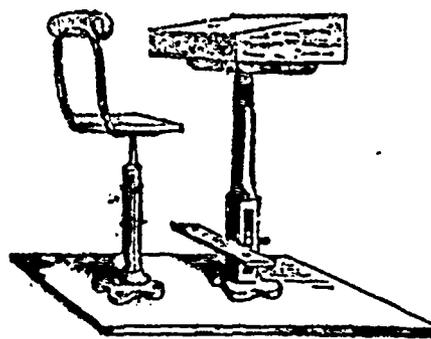


FIG. 13.

bles : la table étant fixe, la hauteur du siège est rendue variable comme celle d'un tabouret de piano, et il en est de même de l'appui-pieds ; mais l'intervalle horizontal entre le dossier et la table est invariable, ce qui est un défaut grave d'après ce que nous avons vu et, en outre, la distance au lieu d'être négative, est seulement nulle.

À côté de la table Bapterosses, se place une table de la maison Lecœur, dans laquelle les hauteurs du pupitre, du siège et de l'appui-pieds sont également variables, mais à intervalle fixe entre le dossier et la table et à distance nulle (Fig. 14). Les défauts sont les mêmes dans les deux modèles.

Enfin M. André, constructeur à Neuilly, est l'auteur d'un modèle qui est une autre application du même principe, mais beaucoup mieux entendue que les précédentes. D'après une disposition qui avait déjà été essayée, puis abandonnée, successivement par Mlle Lecœur et par M. Cardot, il y a six ou sept ans, la table étant fixe, la hauteur du siège varie ainsi que celle de l'appui-pieds, et ce déplacement du siège se produisant à l'aide de deux châssis triangulaires qui glissent l'un sur l'autre, en même temps qu'il s'élève, il s'avance vers la table, ce qui rétrécit graduellement l'intervalle entre celle-ci et le dossier. De même l'appui-pieds, au lieu de se mouvoir verticalement, se rapproche du siège à mesure qu'il s'élève (Fig. 15, 16 et 17).

Cette disposition, qui offre quelque analogie avec celle du docteur Liebreich, est très-ingénieuse et se prête parfaitement à toutes les adaptations possibles de la table

aux diverses tailles des enfants. La critique qu'on peut y faire et qui s'applique également aux précédentes,

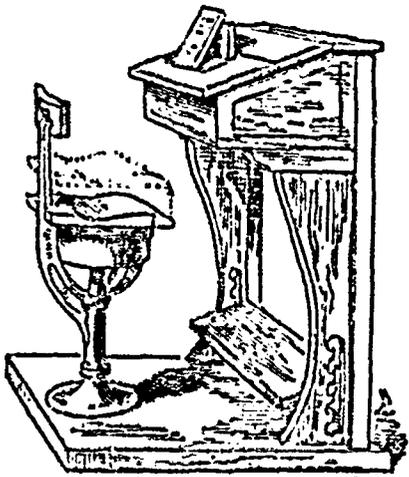


Fig. 11.

c'est que les petits élèves éprouveront toujours de la difficulté à monter sur le siège, qui sera trop élevé pour

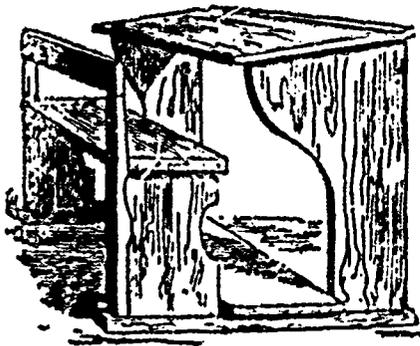


Fig. 13.

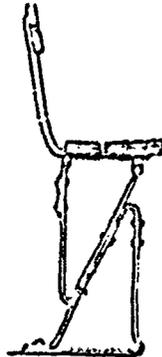


Fig. 16.

aux justement quand il aura été réglé à leur usage, et que, de plus, ils ne pourront jamais poser leurs pieds à terre lorsqu'ils seront assis, ce qui n'est pas sans inconvénient. C'est pourquoi, malgré les avantages que peuvent offrir ces divers systèmes, je ne pense pas qu'aucune disposition de ce genre puisse convenir à des classes de jeunes enfants.

La table André, qui est préférable à toutes les autres tables dont le principe est le même, pourrait au contraire être adoptée utilement dans des classes où les élèves seraient assez âgés pour l'ajuster eux-mêmes à leur taille; plutôt qu'aux écoles primaires supérieures et aux écoles normales, à la condition toutefois que la surface du siège fut notablement augmentée et sa stabilité mieux assurée: deux perfectionnements faciles à réaliser.

En dehors de tous les systèmes de ce genre, il y a un second moyen de satisfaire à la condition qui veut que chaque enfant trouve dans la classe une table en rapport avec sa taille, et ce moyen est à la fois plus simple et plus commode.

La taille des enfants de l'âge scolaire varie de 1 mètre, ou un peu moins, à 1 m 60 environ: il y a donc à peu près 60 centimètres d'écart entre la taille des plus petits et celle des plus grands. Entre ces limites on peut former plusieurs catégories d'enfants classés suivant leur taille, et pour chaque catégorie, construire un type de table dont toutes les dimensions soient convenablement proportionnées.

C'est d'après ce principe que le gouvernement belge a

adopté *neuf* types réglementaires; le Musée pédagogique de Russie en a *huit*, la Hongrie *huit*; la Ligue de l'enseignement belge en a *cinq*; le Luxembourg se sert de *six*; les écoles de Boston en emploient *trois*, M. Lenoir *trois* aussi; la Ville de Paris de même en a eu *trois* seulement pendant un certain temps, elle en a *cinq* maintenant; M. Cardot en présente *cinq* également.

Sans savoir comment a été déterminée l'échelle des types adoptés dans les divers mobiliers, je puis dire, du moins, comment M. Cardot a obtenu les *cinq* types auxquels il s'est arrêté. Je doute que personne ait eu la patience de faire ce qu'il a fait et ait employé un meilleur procédé.

Les mesures que j'ai désignées comme nécessaires pour faire une seule table, M. Cardot les a relevées sur 3941 enfants dans toutes les classes des écoles de garçons et de filles de son arrondissement.

Les tableaux qui suivent présentent le résumé de son travail.

Nous avons raisonné jusqu'ici, comme si désormais chaque enfant devait avoir une table pour lui seul. Convient-il en effet qu'il en soit toujours ainsi et ne peut-on avoir un bon mobilier qu'à cette condition? Sans aucun doute la place isolée pour chaque enfant est ce qui conviendrait le mieux partout. Mais cette disposition, qui exige à la fois des salles plus vastes et un mobilier plus cher, est ainsi doublement dispendieuse et ne saurait convenir à toutes les écoles.

Alors combien d'enfants peut-on placer à la même table? Ici je réponds catégoriquement que *la table ne doit jamais être à plus de deux places*. Au delà, la surveillance du travail devient incommode, la discipline est difficile à assurer et le maintien de l'ordre demande au maître une attention et des efforts qui le détournent de sa tâche et usent ses forces en pure perte. Il est clair d'ailleurs que tout ce qui a été dit pour la table à une place, en ce qui concerne les proportions à observer, devra être appliqué à la table à deux places.

Maintenant, à la table à deux places faut-il joindre un banc continu ou deux sièges séparés? Cette dernière disposition offrirait quelques avantages résultant de l'isolement relatif dans lequel elle placerait chaque enfant; mais, outre qu'elle est plus coûteuse que l'autre, elle a l'inconvénient de réduire beaucoup la largeur du siège et de priver l'enfant du délassement qu'il peut prendre, par de petits déplacements, sur la surface plus étendue que lui offrent le banc et le dossier continus.

Toutefois une observation pourrait être faite en faveur du siège étroit. Il est nécessaire à certains moments que l'enfant puisse se lever et se tenir debout à sa place, soit pour répondre à une interrogation, soit pour réciter une leçon, soit lorsqu'un représentant de l'autorité scolaire ou un visiteur étranger entre dans la classe. Si la table était séparée du banc par l'intervalle qu'on a appelé *distance*, ce mouvement se ferait facilement, quelle que fût la forme du siège. Mais nous avons supprimé la *distance* et nous avons vu que l'arête antérieure du banc doit être engagée de quelques centimètres sous la partie postérieure du pupitre. Dans ces conditions il est impossible à l'enfant de se tenir debout entre la table et le banc, et le siège étroit aurait cet avantage qu'il lui permettrait, par un faible déplacement à droite ou à gauche au moment où il se lève, de rester derrière son pupitre. C'est pourquoi plusieurs constructeurs ont adopté le siège isolé, plus étroit que le pupitre, avec la table à deux places comme avec la table à une place.

C'est ce qui a été fait notamment par la maison J. Ross, de Boston, et par M. Lenoir, à Paris. Grâce à l'obligeance de M. Philbrick, l'éminent délégué des États-Unis à l'Exposition, nous avons ici un spécimen de la table à un e

TABLEAU No. 1.

MESURES des parties du corps des enfants, devant servir de base à la construction du mobilier (exprimées en centimètres). Ecoles primaires.—Enfants de 6 à 13 ans.

A		TAILLE DES ENFANTS.		CINQ CATEGORIES D'ENFANTS D'APRES LA TAILLE.											
				1 ^{re}		2 ^e		3 ^e			4 ^e			5 ^e	
				1 ^{er} en moins à 1 ^m 05 inclus.	plus de 1 ^m 05 à 1 ^m 10 inclus.	plus de 1 ^m 10 à 1 ^m 15 inclus.	plus de 1 ^m 15 à 1 ^m 20 inclus.	plus de 1 ^m 20 à 1 ^m 25 inclus.	plus de 1 ^m 25 à 1 ^m 30 inclus.	plus de 1 ^m 30 à 1 ^m 35 inclus.	plus de 1 ^m 35 à 1 ^m 40 inclus.	plus de 1 ^m 40 à 1 ^m 45 inclus.	plus de 1 ^m 45 à 1 ^m 50 inclus.	plus de 1 ^m 50 à 1 ^m 55 inclus.	plus de 1 ^m 55 à 1 ^m 60 ou plus.
B	Hauteur du creux de l'estomac au-dessus du plancher—l'enfant assis; le tronc formant un angle droit avec les cuisses et les cuisses un angle droit avec les jambes.	45	47	49.5	52.5	55	58	61	63.5	66	68.5	72	78		
		46		51		58			60			75			
C	Hauteur de la jambe prise du plancher au-dessous de l'articulation du genou—le genou étant plié à angle droit.	27	29	30	32	33.5	35	36.5	38	40	42	45	47		
		28		31		35			40			46			
B	Hauteur des reins au-dessus du siège, prise au niveau de la paillie des hanches—l'enfant assis.	15.5	16.5	17	18	19	20	21	21.5	22	22.5	23	25		
		16		17.5		20			22			24			
F	Longueur du fémur.	34.5	35.5	37	39	40	41.5	43	44	45	47	49	52		
		35		38		41.5			45.5			50.5			
G	Epaisseur du corps d'avant en arrière, prise au-dessous du creux de l'estomac	15	15	15	15	15	15	16	16	16	16.5	17	18		
		15		15		15.3			16.2			17.5			
I	Epaisseur de la cuisse d'avant en arrière, prise à mi-hauteur entre le genou et le bassin, l'enfant debout.	8	8	9	9	10	10.5	11	11.5	12	12	12	12.5		
		8		9		10.5			11.8			12.25			
M	Largeur du corps prise au niveau du coude et comprenant les deux coudes rapprochés du tronc.	30	30	30	30	31	32	33	33	33.5	34	34.5	35.5		
		30		30		32			33.5			35			

place de Boston (Fig. 20), avec laquelle celle de M. Lenoir (Fig. 21) peut être comparée.

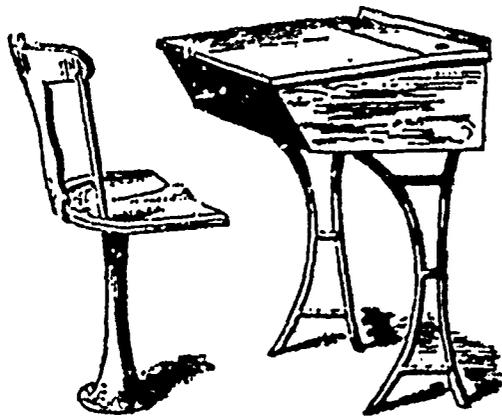


Fig. 20.

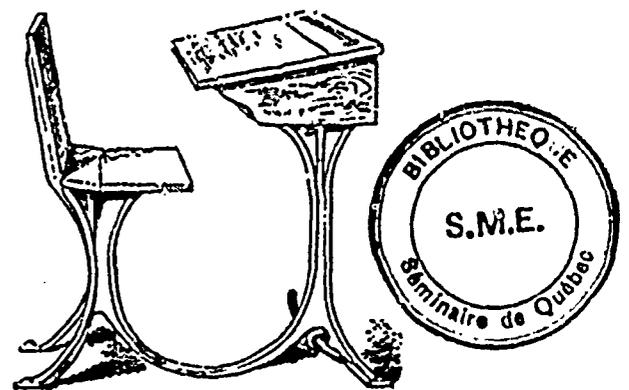


Fig. 21.

TABLEAU No. 2.

DIMENSIONS du mobilier scolaire pour les écoles primaires (exprimées en centimètres).

SYSTEME CARDOT.

TYPES DE MOBILIER.	CINQ TYPES DE MOBILIER d'après la taille des enfants.				
	1er	2e	3e	4e	5e
A	FAILLES DES ENFANTS.				
B	1m ou moins à 1m10 inclus.	Plus de 1m10 à 1m20 inclus.	Plus de 1m20 à 1m35 inclus.	Plus de 1m35 à 1m50 inclus.	Plus de 1m50 à 1m60 ou plus.
B	Hauteur de l'arête postérieure de la table au-dessus du plancher.				
C	Hauteur du siège au-dessus du plancher.				
D	Hauteur de l'arête postérieure de la table au-dessus du siège.				
E	Hauteur de l'arête supérieure du dossier au-dessus du siège. (Le dossier est formé d'une barre de bois large de 0m10, fixée sur des montants qui sont inclinés en arrière, de façon que la partie antérieure de la barre soit sur la verticale de l'arête postérieure du siège.)				
F	Dimension du siège d'avant en arrière—3/5 du fémur.				
G	Distance horizontale entre l'arête postérieure de la table et le dossier,—l'enfant assis et le pupitre rapproché de son corps.				
H	Distance horizontale NEGATIVE entre l'arête postérieure de la table et l'arête antérieure du banc (même position de l'enfant.)				
I	Distance horizontale entre l'arête antérieure du banc et l'arête postérieure de la table, le pupitre étant repoussé en avant pour permettre à l'enfant de se tenir debout.				
J	Déplacement total du pupitre d'arrière en avant.				
K	Dimension du pupitre d'arrière en avant.				
L	Inclinaison du pupitre.				
M	Largeur de la place de l'enfant sur la table.				
	Espace pour le jeu des bras.				
N	Espace occupé par la table et le banc d'avant en arrière—de la partie postérieure du dossier du banc à l'arête antérieure de la table développée.				

Chacun de ces deux mobiliers ne comprend que trois types de dimensions différentes, ce qui est insuffisant et rend impossible l'adoption de proportions convenables. Sous ce rapport il y aurait lieu de les modifier l'un et l'autre et de porter le nombre des types à cinq, ce qui est le minimum nécessaire pour des enfants de 6 à 13 ans. En outre, au lieu des pieds simples et commodes de la table Ross, M. Lenoir a donné à la sienne un support dont la forme bizarre, sans aucune utilité, rend difficile le balayage de la classe, ce qui peut avoir de graves inconvénients au point de vue de l'hygiène ; il serait bon de remplacer ce support par une disposition moins compliquée, et rien n'est plus aisé.

Pour revenir à la question du siège, en raison de la difficulté qu'il y a à le rendre commode sans lui donner

la forme d'un banc, c'est en résumé cette dernière solution qui me paraît devoir être préférée. Avec cette disposition, que le meuble soit à une place ou à deux places, l'enfant, lorsqu'il doit être debout, en est quitte pour se porter dans le passage ménagé entre les tables. Il suffit que ce passage ait de 50 à 60 centimètres de largeur pour que deux enfants, placés aux extrémités de deux tables voisines, puissent s'y tenir debout l'un à côté de l'autre. Il y a toutefois dans ce déplacement un inconvénient auquel beaucoup de constructeurs ont voulu remédier. Par des procédés divers, ils ont établi des dispositions qui permettent de rétablir momentanément la distance lorsque cela est nécessaire. Ces procédés consistent à rendre, soit le siège, soit le pupitre, mobile à volonté, de façon à ouvrir entre l'un et l'autre un intervalle suffisant pour que l'enfant puisse y rester debout sans déplacement, ni à droite ni à gauche.

Quelques-uns ont posé le siège sur des supports articulés à leur partie inférieure à l'aide desquels on peut le repousser en arrière du dossier qui est fixe, le pupitre étant également fixe.

D'autres ont attaché le siège aux supports du dossier par une charnière qui permet de le relever entièrement, le pupitre et le dossier restant fixes. Telle est la table américaine de la maison Andrews, de Chicago, dont nous avons ici un modèle réduit (Fig. 22).

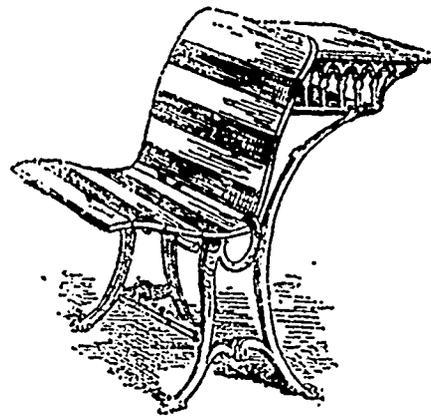


Fig. 22.

Dans ce mobilier chaque siège, au lieu de faire corps avec sa table respective, est attachée en avant d'une autre table dont la partie antérieure forme son dossier. Un inconvénient de cette disposition, qui se retrouve dans un certain nombre de mobiliers, c'est que les mouvements d'un élève sur son siège peuvent déranger dans son travail le camarade placé derrière lui.

Ailleurs le siège et son dossier sont fixes, et c'est une partie de la table qui est mobile.

Dans certains modèles le plateau du pupitre est divisé transversalement, dans toute sa longueur, en deux parties réunies par des charnières qui permettent de relever la partie postérieure et de la rabattre sur la partie antérieure. On a reproché avec raison à ce système d'exposer les jeunes enfants à se pincer les doigts entre les deux pièces du pupitre. Sous réserve de cette remarque, je signale, comme offrant des spécimens intéressants de ce genre de table, le mobilier anglais qui se distingue en général par son élégance. J'appelle notamment l'attention sur la table de la maison Hammer, de Londres, dont nous avons ici un modèle (Fig. 23).

Ce mobilier n'est pas sans défaut : d'abord il ne comprend que trois types, ce qui ne suffit pas, comme nous l'avons vu, et ce qui fausse nécessairement les proportions des tables ; de plus ces trois types sont trop grands pour les enfants des écoles primaires ; enfin, la distance

étant seulement annulée au lieu d'être rendue négative, il y a trop d'intervalle entre le dossier du siège et l'arête

celui-ci ne peut plus glisser et l'enfant se trouve alors en face d'une table très-incommode.

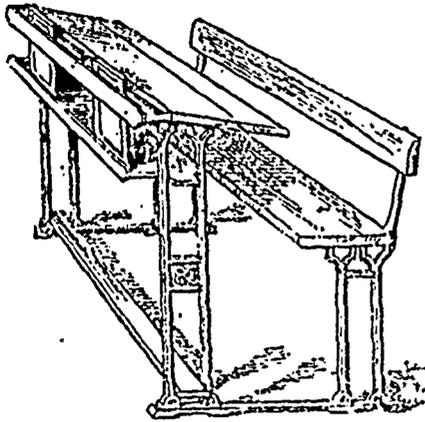


Fig. 23.

postérieure du pupitre. Sauf ces défauts, qu'il conviendrait de faire disparaître, le mobilier Hammer est construit, quant à ses autres dispositions, conformément aux données établies par le docteur Liebreich. Le plateau de la table a, comme l'appui-pieds, une inclinaison de 20 centimètres et sa partie postérieure articulée à l'aide de charnières spéciales, au lieu de se rabattre sur la partie antérieure, forme, lorsqu'elle est relevée, un angle de 45 degrés avec la verticale et présente ainsi pour la lecture un pupitre placé à la distance et sous l'angle convenables.

Dans le mobilier Feszl (Fig. 24), qui figurait à l'Expo-

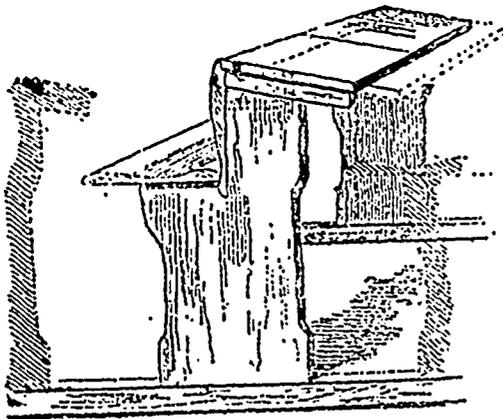


Fig. 24.

sition de la Hongrie et qui se compose de huit types assez bien gradués, la mobilité du pupitre est obtenue d'une autre manière. Au lieu d'être brisé et articulé, le plateau de la table glisse tout entier entre des rainures latérales; quand il est repoussé en avant, ce qui est sa position normale, il laisse entre le banc et le pupitre un intervalle dans lequel l'enfant peut se tenir debout; lorsqu'il est ramené en arrière, l'enfant étant assis le trouve à sa portée pour écrire et pour lire. Le principal défaut dans ce mobilier consiste, comme dans celui de Chicago, en ce que le siège de chaque élève fait corps avec la table placée derrière lui.

Le modèle exposé dans la Section autrichienne par la maison Rüdish, de Brun (Fig. 25), plus élégant et plus confortable, et qui n'a pas le défaut dont je viens de parler, a de même le plateau du pupitre mobile entre des rainures latérales. Ce système est sujet à un inconvénient: si l'humidité de l'air vient à gonfler les parties de bois qui forment les rainures et les bords du plateau,

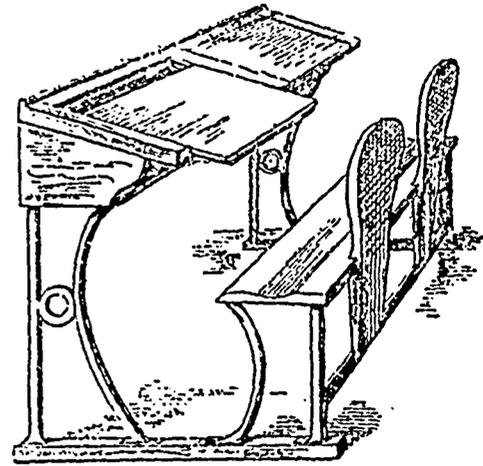


Fig. 25.

M. Cardot a obtenu d'une autre façon la mobilité du pupitre d'avant en arrière. A quelques centimètres de l'arête antérieure, le dessous du plateau est articulé sur deux bras ou leviers, de 15 centimètres environ, qui jouent parallèlement l'un à l'autre, autour d'un axe commun fixé horizontalement entre les montants antérieurs de la table. Quand le plateau se déplace, poussé en avant ou ramené en arrière, sa partie postérieure glisse simplement sur la tête des supports postérieurs de la table, dont une glissière à arrêt l'empêche de s'écarter.

M. Cardot a construit d'après ce système des modèles tout en bois (Fig. 21 et 27) et des modèles munis de pieds



Fig. 26.

en fonte (Fig. 5 et 28.) Ces derniers surtout, pour l'élégance et la commodité, ne le cèdent en rien au mobilier anglais, sur lequel ils ont l'avantage capital d'être parfaitement proportionnés et gradués. En avant du pupitre est disposé un porte-modèle mobile qui, rabattu en arrière pour la lecture, permet, comme dans la table Hammer, de placer le livre à la distance convenable des yeux de l'enfant avec une inclinaison de 45° (Fig. 5 et 28.)

La conclusion de tout cet exposé, c'est que la question du mobilier scolaire, entièrement négligée il y a seulement une vingtaine d'années, devenue depuis lors l'objet

d'études sérieuses surtout hors de France, vient de faire dans ces derniers temps un pas décisif.

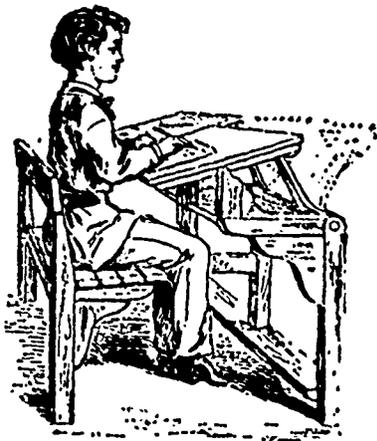


Fig. 27.

Les hygiénistes ont d'abord indiqué les conditions à remplir. Grâce ensuite aux persistantes recherches et



Fig. 28.

aux combinaisons ingénieuses de M. Cardot, à qui appartient le mérite d'avoir su utiliser et appliquer les données de l'hygiène, il est permis de dire que la question est aujourd'hui résolue.

Pour l'école primaire la nécessité de cinq types gradués au moins est démontrée ; le moyen de déterminer, pour les diverses tailles des enfants, les proportions de ces cinq types, est connu, et ces proportions elles-mêmes ont été fixées et appliquées par M. Cardot à des modèles qui, sauf quelques modifications de détail que l'on pourrait y apporter en vue des circonstances exceptionnelles, ne laissent rien à désirer.

Dans ces conditions, je dis que la question est résolue maintenant. En effet, il importe de le remarquer, ce n'est pas seulement d'une solution particulière plus ou moins satisfaisante qu'il s'agit ici, mais nous sommes en possession d'un ensemble de règles générales, toujours applicables et susceptibles d'appropriation à tous les besoins et à toutes les convenances possibles. C'est d'après ces règles, par exemple, que, sur les indications de la Société Frœbel, M. Cardot, après avoir relevé les mesures nécessaires sur un nombre suffisant d'enfants de 3 à 6 ans, a pu sans difficulté appliquer son système de construction à des modèles de tables répondant aux besoins des asiles Frœbel (Fig. 29.)

Il y a une dernière condition à remplir, et ce n'est pas la moins importante.

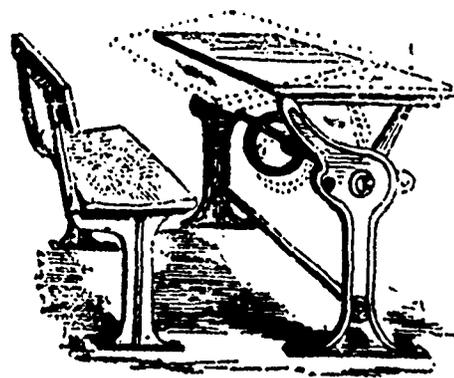


Fig. 29.

Lorsque vous aurez à faire construire un mobilier, si vous adoptez, comme il convient, cinq types de tables, comment et suivant quelles proportions les distribuerez-vous dans l'école ? Si votre école se compose d'une seule classe, comme c'est le cas le plus commun, donnerez-vous à cette classe unique le même nombre de tables de chacun des cinq types, ou bien, si l'école comprenait cinq classes par exemple, placerez-vous dans la grande classe exclusivement des tables du type le plus grand, dans la petite classe exclusivement des tables du type le plus petit et dans chacune des trois classes intermédiaires des tables de chacun des types intermédiaires par ordre de grandeurs ? Je dois dire que c'est ce que j'ai vu faire généralement dans les écoles où l'on introduit des tables de plusieurs grandeurs. J'ajoute tout de suite que c'est commettre la plus grave des erreurs et que, dans une école où le mobilier est distribué de cette façon, la plupart des enfants se trouvent dans de très-mauvaises conditions.

Si l'on veut profiter des avantages d'un mobilier à types gradués, il est indispensable que la répartition des types différents de tables dans l'école soit toujours en rapport avec le nombre, par classe, des enfants de chaque catégorie de tailles. Ces éléments peuvent varier d'un pays à un autre, mais sont, au contraire, à peu près constants dans chaque pays : pour les connaître en un cas déterminé, il est nécessaire de prendre au moins une fois les mesures qui les donnent. C'est ce que chaque instituteur devra faire pour son école quand il s'agira de la meubler.

M. Cardot, ainsi que je l'ai dit, a eu la patience de mesurer 3,941 enfants des écoles de Paris. Le tableau No. 3, dressé d'après les tailles qu'il a relevées dans chaque classe, s'il ne présente pas de résultats qui se retrouveraient partout, montre quelles inégalités on peut rencontrer entre les nombreux enfants de chaque taille dans une classe et dans une école tout entière.

D'après ce tableau, sur 3,941 enfants, considérés en masse et sans les distinguer par classes :

21 0/0 ont moins de 1m, 10 et peuvent se servir du premier type de table, c'est-à-dire du plus petit ;

22 0/0 ont de 1m, 10 à 1m, 20 et réclament le deuxième type :

44 0/0 ont de 1m, 20 à 1m, 35 et réclament le troisième type, c'est-à-dire le type moyen ;

11 0/0 ont de 1m, 35 à 1m, 50 et réclament le quatrième type ;

Enfin, 2 0/0 seulement ont plus de 1m, 50 et réclament le cinquième type, c'est-à-dire le plus grand.

Le même tableau donne de la même façon la répartition des diverses tailles dans chacune des six classes où les mesures ont été prises.

Il y a là des indications d'une importance capitale, qui ne seraient pas, il est vrai, identiques dans tous les pays ; mais qui, étant dépendantes de la taille générale des individus dans chaque région, seront toujours à peu près constantes pour chaque localité.

Donc, quand on aura à faire construire un mobilier pour une école donnée, il sera nécessaire de mesurer une série d'enfants représentant la population de l'école et d'en déduire les proportions suivant lesquelles chaque type de table devra entrer dans l'école et dans chaque classe de l'école. Ces proportions connues, il faudra en tenir compte aussi rigoureusement que possible, tant pour le nombre des tables de type à faire construire que pour leur distribution dans l'école.

Enfin, et c'est là une règle que je ne saurais trop recommander, parce qu'il s'agit d'une réforme à introduire dans les habitudes de la plupart d'entre vous, il sera absolument indispensable que l'enfant soit toujours placé à une table portant le numéro du type correspondant à sa taille, que lui-même devra constamment connaître et que le maître devra connaître également. Cette condition s'opposera évidemment à ce que chaque élève puisse occuper indistinctement une place quelconque suivant son classement en composition ou suivant tout autre mode d'arrangement. Certains usages actuellement établis pourront s'en trouver modifiés. Mais, en présence de l'intérêt qui s'attache, pour la santé des écoliers et pour leur bonne tenue en classe, à la réforme du mauvais mobilier scolaire et de tous les inconvénients qu'il a produits jusqu'à présent, il ne saurait y avoir d'hésitation à réformer en même temps tout ce qui est incompatible avec l'usage d'un mobilier convenable. J'ajoute, d'ailleurs, que les avantages que recueilleront les maîtres eux-mêmes compenseront largement les petites difficultés que pourra faire naître au début le changement de quelques vieilles habitudes.

DEBAGNAUX.

DICTÉES.

L'HORLOGE DE MA CHAMBRETTE.

Il est, sur mon bureau, un petit ornement, qui m'est bien cher, malgré sa simplicité. Que j'aime à venir rêver près de lui ! que j'aime, dis-je, à méditer au bruit régulier de son tic-tac argentin ! Que de réflexions il me fait faire ! Le soir, c'est en l'écoutant que je m'endors, le matin, c'est encore à sa voix que je m'éveille. Je ne commence pour ainsi dire, rien sans le consulter.—Toujours il est le même : docile, il se laisse conduire à mon gré ; marche, si je le veux ; s'arrête, si je le désire ; reste où mon caprice le place. Il m'obéit en tout ; et pourtant, c'est lui qui me guide.

Et ce bijou, me dira-t-on, quel est-il donc ?—C'est l'horloge de ma chambrette ! C'est le dernier souvenir que je reçus de ma mère, lorsque je la quittai. Je m'en souviens. C'était le 14 septembre, je devais partir pendant la nuit. Je savourais, au milieu de ma famille, un de ces doux et tristes entretiens qui précèdent un départ. Maman, sortant de sa chambre, tenait dans ses mains le précieux objet. "Tiens ! fille, me dit-elle, ta mère ne pouvant pas toujours te conduire elle-même, te donne un guide." Puis, déposant la petite horloge sur une table, elle ajouta : "C'est elle, oui, c'est elle qui, depuis que j'ai perdu ma pauvre mère, a réglé tous les instants de ma vie. Consulte-la volontiers et lorsqu'elle te dira : Il est temps, obéis-lui. Les leçons qu'elle nous donne sont salutaires, médite-les souvent." En effet, j'ai appris à la connaître. N'est-ce pas là, une image de notre existence ? Regardez le cadran. Ne dirait-on pas que l'ai-

guille est arrêté dans son cours ? Pourtant, elle marche toujours avec la même diligence, mais d'une manière presque imperceptible. Ainsi le temps nous fait décliner, sans qu'il y paraisse, vers la fin de nos jours. Aveugles ! que nous sommes, nous savons que son cours est invincible, cependant, trompés par les apparences, nous nous laissons aller à un oubli funeste. Comme nous ne voyons pas le mouvement intérieur de l'horloge qui à notre insu, a marqué, seconde par seconde, sur le cadran les heures déjà écoulées, nous arrivons au terme de notre voyage ici-bas, que nous nous croyons au début.

Je veux, en méditant quelquefois le sujet que tu m'offres, petite horloge, ne pas m'écarter de mon devoir et faire en sorte que chaque heure soit remplie et qu'elle puisse être méritoire.

COURS MOYEN.

FRANKLIN.

Peu de carrières ont été aussi pleinement, aussi vertueusement, aussi glorieusement remplies que celle de Franklin, de ce fils d'un teinturier de Boston, qui commença par couler du suif dans des moules à chandelles, se fit ensuite imprimeur, rédigea les premiers journaux américains, fonda les premières manufactures de papier dans ces colonies, dont il accrut la civilisation matérielle et les lumières, et découvrit l'identité du fluide électrique et de la foudre ; devint membre de l'Académie des sciences de Paris et de presque tous les corps savants de l'Europe ; fut, auprès de la métropole, le courageux agent des colonies soumises, auprès de la France et de l'Espagne le négociateur heureux des colonies insurgées, et se plaça à côté de George Washington comme fondateur de leur indépendance ; enfin, après avoir fait le bien pendant quatre-vingts ans, mourut environné des respects des deux mondes, comme un sage qui avait étendu la connaissance des lois de l'univers, comme un grand homme qui avait contribué à l'affranchissement et à la prospérité de sa patrie, et mérita non-seulement que l'Amérique tout entière portât son deuil, mais que l'Assemblée constituante de France s'y associât par un décret public.

MIGNET.

Concours cantonal et certificat d'étu les primaires, département d'Eure-et-Loir, 1879.

EXPLICATIONS ET DEVOIRS.

Peu, adv. de quantité. Opposé à *beaucoup*.

Peu de, beaucoup de, assez de suivis d'un complément pluriel, demandent le verbe au pluriel.—*Peu de* personnes sont venues ; *peu de* gens négligent leurs intérêts ; beaucoup de larmes ont été versées, etc.—*Peu*, s. m., demande le verbe au singulier. *Le peu* que j'ai fait pour vous ; *le peu* qui me reste à vivre. Il indique alors une quantité insuffisante ; mais quand il signifie une petite quantité, le verbe se met au pluriel. *Le peu de* terres qu'il a lui suffisent pour l'occuper comme si l'on disait *les quelques terres*.

Teinturier, ière, s. Celui ou celle qui donne aux étoffes différentes couleurs. *Teinture*, s. f., liquide servant à teindre ; terme de pharmacie signifiant dissolution d'une substance dans une liqueur quelconque. *Teinture* d'arnica, de roses.

Teint, s. m. Le coloris d'une étoffe : Ce drap est bon *teint* mauvais *teint*. Le coloris du visage : *Teint* blanc, *teint* frais, *teint* fleuri.—*Teindre*, v. a. Faire changer une étoffe de couleur : *teindre* en noir, en rouge.

Verbe irrégulier. Conjuguer en entier le verbe *teindre*.—Relever tous les verbes irréguliers contenus dans cette dictée, en indiquer le sujet et le régime.

COURS INFÉRIEUR.

L'OISEAU TOMBÉ DU NID.

Le petit Pierre a trouvé dans le jardin un petit oiseau qui était tombé du nid ; il avait déjà des plumes, mais il ne pouvait pas encore s'en servir pour voler. Le petit Pierre, au lieu de le remettre dans le nid, bâti tout près de là dans un buisson, l'emporta dans sa main et le donna à Jean, son camarade. Jean le plaça dans une boîte, en disant qu'il l'éleverait et l'apprivoiserait. Le premier jour, il lui donna du pain et du lait, mais le pauvre petit ne savait pas encore manger tout seul, il ne put que se débattre en appelant sa mère ; le lendemain il était bien faible et bien épuisé des efforts qu'il avait faits pour sortir de sa prison ; le surlendemain il était mort de faim et de douleur.

Comment un enfant peut-il être si cruel que de laisser périr ainsi de misère un pauvre petit oiseau qui ne lui fait aucun mal !

Adjectifs. Petit — Dire le mot contraire à petit. — Grand.
Premier. — Quel est le mot contraire ? — Dernier.

Faible. — Le mot contraire. — Fort.

Cruel. — Le mot contraire. — Humain, bon.

Phrases à faire avec les adjectifs et les noms Pierre, Jean, oiseau, nid, boîte.

Pierre est cruel, l'oiseau est faible, le nid est petit, etc.
Mettre au féminin les adjectifs masculins.

P.

LECTURE POUR TOUS.

SOUVENIRS D'UNE INSTITUTRICE.

PARIS, 18...

Dimanche ! quel jour triste ! quelles longues heures monotones et pesantes ! Nous voilà revenues des vêpres ; il pleut, il fait froid, les élèves ne peuvent jouer ni dans les cours ni dans le jardin ; elles sont rassemblées dans la classe, groupées suivant l'âge et les caractères : les unes riant avec simplicité ; les autres échangeant à demi-voix ces confidences de quinze ans, qui, à dix-huit, paraissent si naïves ; turbulentes pour la plupart, insolentes, moqueuses presque toutes. Que je me sens mal à l'aise sous leurs regards curieux ! Je baisse la tête, j'écris ; une timidité pénible glace, paralyse ma voix lorsque je veux leur imposer silence... Elles s'en aperçoivent, je crois... elles rient... je suis au supplice... Et pourquoi ? Je suis une jeune fille comme elles ; à peine quelques années de plus m'ont-elles donné sur ces enfants le droit d'aïnesse ; je suis leur égale pour la naissance, car la plupart d'entre elles sont nées, comme moi, dans la région moyenne de la société ; je leur suis supérieure par l'instruction ; on m'a confié sur elles un droit d'autorité, et c'est moi qui les crains ! c'est moi qui redoute les regards moqueurs, les mots dénigrants de ces petites filles ! Pourquoi ? Ah ! je le sais... je suis pauvre... mon existence dépend de mon emploi, elles le devinent, et c'est ce qui me rend si timide devant elles... C'est une lâcheté de mon cœur... je rougis de la position où Dieu m'a placée, de la pauvreté et du travail, ah ! c'est honteux !... Je ferai un effort sur moi-même, je me surmonterai, j'accepterai de bon cœur ce que Dieu veut, ce qu'il a choisi pour moi, cette vie d'isolement et de labeur... Mais l'isolement, c'est là ce qui me pèse plus que

tout le reste. Je suis toute seule ici, seule dans cette maison, seule dans ce vaste Paris ; personne ne me connaît, personne ne m'aime, personne ne pense à moi. Pour madame Delacroix, la directrice de la maison, je suis la maîtresse de la première classe ; pour les élèves, je suis mademoiselle tout court, je ne suis Julie pour personne. Celles qui aiment la pauvre Julie sont bien loin, ma mère et ma sœur ! Que font-elles en ce moment ? Que nos soirées du dimanche étaient douces ! L'été nous nous promenions au bord de la Loire ; mon père (car nous étions quatre alors) donnait le bras à maman, Léonide et moi nous les suivions ; on causait doucement ; on admirait les doux paysages de ma chère Touraine ; on jouissait du ciel, de l'air pur, du frémissement du vent dans le feuillage, des murmures de l'eau, et du soleil couchant, illuminant, dans sa royale splendeur, jusqu'aux vitres des pauvres chaumières. On rentrait ; le souper joyeux nous rassemblait autour de la table de famille, et après la prière, on allait se coucher, fatigués parfois, mais si contents et si paisibles !... L'hiver, on lisait, on causait, on jouait autour du foyer. Quo de bons livres, que de récits du passé sont venus là embellir notre mémoire ! que de témoignages de tendresse y ont enlevé et réchauffé nos cœurs ! O chère maison paternelle, déserte aujourd'hui ! foyer où personne de nous ne s'assiéra plus ! asile d'une famille dispersée, passé en d'autres mains, que je voudrais vous revoir et reposer une nuit encore sous ce toit où j'ai vu se lever tant de jours sereins ! Jamais ! jamais plus ! Mon pauvre père est mort ; ma mère a dû quitter la maison chérie, trop grande désormais ; elle habite seule une pauvre demeure où je voudrais être avec elle ; Léonide est mariée, et a suivi son mari dans le bourg où le fixe sa profession de médecin, et moi, je suis venue à Paris, où l'on m'avait trouvé une place de sous-maîtresse : j'ai quitté ma mère, je suis chez des étrangers parce qu'il faut vivre ! Oh ! le triste mot et la dure destinée !... Encore, si je subissais seule mon isolement ! mais non ; privée d'amitié, de sympathie, plus seule de cœur que je ne le serais au fond d'un bois, je ne puis goûter la solitude... Elles sont toujours là, ces enfants légères et rieuses... elles épient mes larmes... et le sommeil même n'est plus un repos, puisqu'il faut dormir au milieu d'elles. Oh ! une heure de paix, de liberté, de solitude ! un mot d'affection, un baiser de ma mère et de ma sœur, serait-ce assez payer ces biens que de les acheter par des années de vie ?...

MARDI, 18...

J'ai relu ce que j'ai écrit l'autre jour au milieu de mes larmes et de ma tristesse, et j'en suis mécontente. Il y a de l'orgueil et de l'impatience là-dedans, de la faiblesse, par conséquent... Je suis seule, je suis pauvre et je dois travailler, Dieu le veut ainsi ; et pourquoi pas ? D'autres créatures qui valent mieux que moi n'ont-elles pas une pire destinée ? Allons ! sachons-nous faire à notre vie ! Je voudrais pouvoir aimer ces enfants qui m'entourent et ne plus les regarder d'un œil hostile ; elles sont jolies ; elles sont bonnes, sans doute ; diamants dans la gangue, qu'une main habile saurait polir... Peut-être à force de soins, de vigilance sur moi-même, parviendrai je un jour à leur faire du bien : c'est là ma tâche ici-bas, pourquoi en rougir ? Elever des enfants pour Dieu et pour la famille, et, par un travail assidu, doré de quelque aisance la vieillesse de ma mère, n'est-ce pas un noble but de ma vie ? Courage, Julie !

SAMEDI, 18...

Non, elles ne sont pas bonnes, ces enfants ? Les petites filles sont gentilles et gracieuses, mais les grandes sont remplies d'une vanité qui les rend impertinentes et

dures... Ce matin, je n'avais pu obtenir un instant de silence ni d'attention; toute la classe semblait en révolte, et le tumulte était excité par deux grandes élèves, Blanche et Nathalie... Blanche est la fille d'un riche négociant, elle a tous les grands airs que peut donner la fortune, et elle méprise profondément ceux qui n'ont pas le droit de se jucher sur des sacs d'écus pour juger le genre humain; Nathalie n'est pas riche, mais son esprit, sa facilité, en ont fait un des *gros bonnets* de la classe; elle mène les autres, et ce matin elle les menait à l'indiscipline la plus complète. Je ne pouvais me faire obéir, quand madame Delacroix est entrée. Sa présence a imposé silence aux plus mutines, et elle m'a priée de continuer la leçon. C'était une leçon de grammaire. Je l'avais préparée avec soin; je savais ce que je devais dire, et pourtant la mémoire et la présence d'esprit me firent soudain défaut: je me troublai, je balbutiai quelques paroles sans suite, et des larmes que je ne pus retenir inondèrent mes joues. L'insubordination de mes élèves, la présence subite de madame Delacroix provoquaient en moi ce trouble nerveux dont je ne fus pas maîtresse, et à travers mes pleurs, je voyais les coups d'œil ironiques qu'échangeaient Blanche et Nathalie.—"Remettez-vous, Mademoiselle, me dit madame Delacroix, d'un ton assez doux, et faites une dictée à ces demoiselles."

J'obéis, et, pendant que je cherchais un livre, madame Delacroix continua à gronder la classe. Les élèves baissaient la tête; deux ou trois d'entre elles paraissaient tristes de m'avoir contristée, et un meilleur esprit gagnant de l'une à l'autre, il me fut possible de leur faire une courte dictée et de reprendre la leçon si malheureusement interrompue. Au sortir de la classe, je dus présider la récréation; je m'efforçai de faire bonne contenance, mais je me sentais bien souffrante et le cœur oppressé. J'entendis Blanche dire à Nathalie:—Vois donc comme mademoiselle est pâle! elle a peur d'être grondée par madame Delacroix, ce soir!—Et donc! répondit une petite élève que je crois fort bonne, c'est mal à toi, Blanche, de te moquer d'elle, après avoir lassé sa patience comme tu l'as fait.—Moi et les autres! répartit Blanche. Que veux-tu? elle ne sait pas nous tenir!—Nous ne sommes pas faciles, il est vrai! dit Nathalie d'un air content.—Cela fait-il notre éloge? répondit la petite Clotilde.—Tais-toi, mignonne, on ne te demande pas ton avis. Les grandes mènent la classe, et les petites suivent.—Notre tour viendra, dit Clotilde; et, relevant la tête d'un air triomphant, elle chanta à demi-voix ce vers d'un hymne trop connu:

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus;
Nous y trouverons leur poussière
Et l'exemple de leurs vortus!

La physionomie de la petite avait quelque chose de si intrépidement comique, qu'un fou rire éclata parmi les élèves, et moi-même, quoique souffrante d'esprit et de corps, je ne pus tenir mon sérieux. Clotilde s'en aperçut, elle courut vers moi, se jeta à mon cou en s'écriant: "Pardonnez-nous, Mademoiselle, nous sommes plus folles que méchantes; mais vrai, nous serons sages à l'avenir!"

Quelques autres élèves s'approchèrent et me firent des protestations, et quoique Blanche et Nathalie n'eussent pas dit un mot, j'allai chez madame Delacroix et je la priai de lever la retenue du premier jeudi du mois qu'elle avait imposée à toute la classe. Elle eut la bonté d'y consentir, et le soir, quand nous fûmes seules, elle me parla avec douceur de ce qui s'était passé le matin, m'encourageant à surmonter ma timidité, à m'armer de ce calme réfléchi contre lequel la malice ou l'espièglerie

de la jeunesse viennent échouer. Je ne pensais pas qu'elle fût si bonne et si indulgente... Cette conversation m'a rassénorée.

JOUR DE NOËL. 18...

Ce matin, à l'église, je me suis sérieusement examinée devant le bon Dieu que je venais de recevoir, et je me suis trouvé bien des torts... Je voulais l'affection de ces enfants, j'exigeais d'elles une docilité confiante que le dévouement seul peut obtenir, et moi, qu'avais-je donc fait pour elles? Les ai-je aimées? Les supporté-je avec patience? Avais-je pour elles les regards caressants, la douce indulgence, les soins attentifs qui pouvaient leur faire oublier que, bien jeunes, elles étaient déjà sevrées de la maison maternelle? Embrassé-je, enfin, mon devoir envers elles avec une âme généreuse et une véritable abnégation? Non... non, sans doute. Je me suis pliée à cette position parce qu'il le fallait; j'ai subi ce travail, mais je ne l'ai ni accepté, ni aimé; sans cesse je murmurais sous le fardeau, je jetais des regards d'envie sur des positions meilleures; je n'avais pour les enfants qui me sont confiées ni sympathie, ni bienveillance, et ma sombre humeur devait souvent, je l'avoue, leur rendre bien maussades et mes leçons et ma présence... Pardon, mon Dieu! en murmurant contre mon sort, c'étaient les décrets de votre providence que j'accusais, et, en refusant le joug, je refusais aussi la couronne! Fortifiez mon âme, afin que je sois bonne et dévouée; car, je le sens, il faut de l'énergie pour être toujours bon et indulgent à autrui; donnez-moi pour vous un cœur d'enfant, un cœur de mère pour ces jeunes filles; que je puisse leur faire un peu de bien, non pour en tirer de la gloire et des avantages, mais à cause de vous, Seigneur, qui chérissez d'un grand amour ces petites âmes; à cause des saints anges qui les gardent, et qui voient sans cesse la face du Père qui est dans les cieux!

DÉCEMBRE 18...

Quoique l'approche de la nouvelle année mette un peu de désordre parmi les élèves, ma classe marche mieux... Je tâche de donner quelque intérêt à mes leçons, et de m'intéresser moi-même à ce que j'explique; je relève avec moins d'aigreur les étourderies, les petites fautes de ces pauvres enfants, j'écoute leurs demandes avec moins de hauteur et plus d'indulgence, et il me semble que cette méthode me réussit mieux... N'est-ce pas madame de Chantal qui disait: *J'ai essayé de tous les genres de gouvernement, et je n'ai réussi que par la douceur et la patience?* Pendant mes heures de liberté, j'étudie un peu; je lis *l'Histoire ancienne* de Rollin; j'en fais un extrait que j'accompagne de notes géographiques, et je goûte dans ce paisible travail, dans ce coup-d'œil jeté sur la vaste antiquité, un plaisir que je ne connaissais pas, alors que je piochais pour emporter des prix ou pour obtenir mon diplôme de premier degré.

JANVIER 18...

J'ai reçu une bien bonne lettre de ma mère. Comme elle me remercie de ce peu d'argent que je suis si heureuse de lui offrir! Le travail est doux lorsqu'il a un pareil but... Mais quand la reverrai-je? Léonide est contente de la petite layette que j'ai eu le plaisir de faire pour elle... la vie est belle lorsqu'elle peut être utile aux autres...

FÉVRIER 18...

La pauvre Blanche est bien souffrante: il lui est venu un mal douloureux, qu'on appelle, je crois, un antrax, et qui exige un pansement difficile et pénible. Je suis allée la voir plusieurs fois à l'infirmerie; d'abord elle a

répondit à mes témoignages d'intérêt d'une manière sèche, et avec des parolesroides et brèves; mais hier je me trouvais présente au moment où on la pansait; l'infirmière n'eut pas la main assez adroite, et Blanche laissa échapper un cri... J'essayai de la soulager un peu, et j'eus le bonheur d'y réussir. Elle parut satisfaite: ses yeux ternes et froids s'aumèrent, et, par un de ces caprices faméliers aux malades, elle dit à l'infirmière d'un ton impérieux: "Mademoiselle Sophie, je n'ai plus besoin de vos soins, mademoiselle m'arrange beaucoup mieux que vous, elle me pansera à l'avenir... n'est-ce pas, vous le voulez bien? ajouta-t-elle en se tournant de mon côté et prenant le ton de la prière.—De tout mon cœur, lui dis-je; mais, mon enfant, mademoiselle Sophie a droit cependant à vos bons sentiments: car elle vous a bien soignée et bien veillée...—Papa reconnaîtra ses fatigues, répondit l'orgueilleuse d'un ton bref.—Et vous, vous la remercirez gentiment, lui dis-je en insistant."

Elle comprit, et m'obéit, car aussitôt elle tendit la main à mademoiselle Sophie, et lui dit d'un air assez gracieux: Je vous suis bien reconnaissante de vos attentions."

Depuis ce moment, j'ai continué à soigner Blanche pendant les longues périodes de sa maladie, et j'acquiers de plus en plus sa confiance et son amitié. Exclusive, comme le sont souvent les personnes souffrantes, elle ne veut que moi, ne se trouve bien soignée que par mes mains, n'accepte de tisane que celle que je lui offre, et m'obéit mille fois mieux qu'aucun médecin ou madame Delacroix. Je tâche de profiter de cet empire que j'ai sur son esprit pour la porter à la patience, à la douceur, et pour incliner vers la simplicité et la modestie son petit cœur gonflé d'amour-propre... elle m'écoute quelquefois. La semence est jetée en terre, Dieu permettra-t-il qu'elle porte des fruits?

MARDI 18...

Aujourd'hui, une parente de Blanche est venue la voir, et, selon l'usage des bonnes tantes, des bonnes marraines, elle lui avait glissé un sac de bonbons, des bonbons aux liqueurs et à la vanille, que les ordonnances du docteur proscrivaient sans pitié. Blanche fit preuve de soumission et de confiance, et me remit le sac en disant: "Gardez-le jusqu'à ma guérison," et se reprenant tout à coup, "ou bien, si vous voulez, Mademoiselle, donnez-le à Sophie, de ma part."

J'approuvai cette disposition, et Blanche, encouragée, me dit: "Ma tante ne m'a pas donné seulement ces bonbons, elle m'a remis un livre de la part de son fils, mon cousin Edmond, qui fait sa philosophie. Tenez, Mademoiselle, voici ce livre..."

J'embrassai Blanche de bon cœur, et je vanta sa docilité au règlement, qui ne permet pas qu'une élève lise un ouvrage dont les maîtresses n'aient pas eu connaissance; et le soir, à la récréation, je parcourus ce livre. C'est *Corinne* de madame de Staël. Je compris, aux premières pages feuilletées rapidement, que cette lecture ne convenait pas à Blanche, mais combien elle m'épuyra! quelle âme dans ces pages! que de soleil dans ces descriptions de l'Italie! que d'esprit et d'éloquence! Jamais programme plus difficile ne fut mieux exécuté. *Corinne* est annoncée comme une femme de génie, et elle dépasse tout ce qu'on peut attendre. Ses improvisations sont admirables, ses conversations délicieuses, et sa bonté donne un charme touchant à l'état de son génie...

MARDI 18...

Ce livre est un événement dans ma vie; j'y perds patience. Et c'est une femme qui l'a écrit! Une femme peut donc se faire un nom dans les lettres?... Quel

gloire et quel bonheur! Peupler le monde des créations de son âme, donner une vie immortelle à ses pensées et à ses conceptions; rendre durables comme l'airain les fantômes qui flottent dans notre imagination; passionner, par le drame conçu dans notre propre cœur, un public enivré, qui pleure, aime et tremble avec nous et par nous, oui, c'est de la gloire, gloire périlleuse peut-être, mais séduisante!... Ah! Julie, où tes pensées vont-elles s'égarer? Reviens à la réalité! le petit roitelet envie-t-il le vol hardi de l'aigle?

MARDI 18...

Je travaille beaucoup; en dehors des heures de classe, j'étudie, et... l'avouerai-je? j'écris quelquefois. Il y a dans cet air de printemps quelque chose d'inspirateur; la lyre intérieure s'éveille avec le chant du rossignol. J'ai rimé des vers que j'ai intitulés: *Imagés du passé*; je les ai adressés à ma bonne mère, et elle m'a répondu quelque mots attendris qui valent mieux qu'un poème.

MARDI 18...

Blanche est tout à fait guérie, mais elle nous quitte pour aller aux eaux. Je suis touchée de l'amitié qu'elle me témoigne, et j'espère que ces derniers mois, passés dans la souffrance et dans l'épreuve, lui auront fait du bien. —(A CONTINUER).

Nous n'avons pas cru devoir insérer le rapport de la dernière assemblée du Conseil de l'Instruction Publique, vu qu'il se trouve dans le dernier numéro du *Journal de l'Instruction Publique*, qui a dû paraître ces jours-ci pour la dernière fois; mais, à l'avenir, nous tiendrons nos lecteurs au courant de tout ce qui a rapport au Conseil et au département de l'Instruction Publique.

JOURNAL DE L'ÉDUCATION

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISONS DE 16 PAGES

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

En nous chargeant de la publication de cet organe de l'Éducation, nous comptons non-seulement sur le concours de ceux qui se consacrent à l'éducation de la jeunesse et qui font de l'enseignement leur carrière, mais aussi sur l'aide bienveillant du clergé et même sur celui de nos législateurs, qui se sont toujours montrés si dévoués à la cause de l'éducation.

Le premier numéro est adressé à un grand nombre de personnes qui n'ont pas encore souscrit, nous espérons qu'elles le garderont, et par là, elles seront au nombre de nos abonnés.

J. B. ROLLAND & FILS,

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES,

Nos. 12 et 14, Rue St. Vincent, Montréal.

Devoirs d'Écoliers français recueillis à l'Exposition Universelle de Paris, 1878, et mis en ordre par MM de Bagnaux, Berger, Brouard, Buisson et Défonton, avec figures et planches; 1 vol. in-12, rel. \$1.25.

Devoirs d'Écoliers étrangers recueillis à l'Exposition Universelle de Paris, 1878, et mis en ordre par les mêmes; 1 vol. in-12, rel. \$1.25.

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DE

J. B. ROLLAND & FILS.